

La voiture, un mode de transport privilégié pour les travailleurs du bassin minier

Insee Analyses Nord-Pas-de-Calais-Picardie n° 8 – avril 2016

&

Des enjeux en termes d'accès aux services en transports en commun dans six zones du bassin minier

Insee Analyses Nord-Pas-de-Calais-Picardie n° 9 – avril 2016

Le bassin minier est globalement bien équipé et bien desservi par de nombreux réseaux de transports, notamment celui des transports en commun. C'est également un territoire très peuplé dont la population est fréquemment confrontée aux fragilités sociales. La qualité du réseau des transports collectifs offre le plus souvent aux personnes sans voiture un accès relativement rapide aux principaux équipements du territoire.

15,4 % des ménages ne disposent pas d'un véhicule dans le bassin minier, contre 13,6 % dans la région et 12,9 % en France métropolitaine. Dans le Béthunois, la part des personnes qui ne possèdent pas de véhicule se rapproche du niveau national (14%). Dans les secteurs de Lens et Douai, elle est d'environ 16 %.

L'accessibilité aux équipements reste satisfaisante pour la plupart des personnes sans voiture.

Près de 44 % des personnes sans voiture vivant sur le territoire mettent moins de 35 minutes en transports en commun pour accéder à une sélection d'équipements. Cette part est de 37,7 % pour l'ensemble de la population (avec ou sans voiture au sein du ménage).

Six zones apparaissent comme des territoires à enjeux en matière de politique de transports. Situées sur les communes de Bruay, Liévin, Avion, Billy-Montigny, Sin-le-Noble et surtout Auchel, elles sont généralement mal desservies par les transports en commun à fréquence régulière. Il s'agit très souvent d'anciennes cités minières où réside une population particulièrement jeune et davantage exposée aux difficultés sociales. La présence de ménages sans voiture y est également plus importante (25 % contre 15 % pour le bassin minier).

Moyens de transport des travailleurs du bassin minier*



Voiture

83 %

Bassin minier



Transports
en commun

3,7 %

77 %

Nord-Pas-de-Calais-
Picardie

7,2 %



172 000 navettes
pour des trajets de moyenne distance
(inférieurs à 7 km dans 50 % des cas)

15 700 actifs usagers
pour des trajets courts (< 10km) ou
longs (> 35 km, vers Lille ou Arras)



84 % des trajets domicile-travail
sont plus rapides par la route
(en heure de pointe)

6 % des trajets domicile-travail
sont plus rapides par les transports
en commun (en heure de pointe)



Déplacements
domicile-travail

Rejets de CO₂
(par personne et par an)



Actifs
travaillant
dans ...

Le Béthunois

12,7 km

581 kg

Le Douaisis

15,3 km

643 kg

Le Lensois

15,3 km

671 kg

Le Nord-Pas-de-Calais-Picardie

23,0 km

661 kg

* Les autres modes de déplacement (moto, vélo, à pieds) ne sont pas ici représentés.

Retrouvez les résultats complets de ces études sur insee.fr : http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/collection.asp?reg_id=33&ref_id=insee-analyses

Contacts presse

Géraldine Caron (établissement de Lille)

☎ 03 20 62 86 04

Floriane Herbet (établissement d'Amiens)

☎ 03 22 97 31 91

✉ communication-npdc@insee.fr

✉ dr80-communication-externe@insee.fr